

Réponse de la Municipalité
à l'interpellation de Mme F. Bettschart
déposée le 27 novembre 2012

« La campagne « moi & les autres » se fait-elle chanter de la télé-réalité ? »

Préambule

La campagne d'éducation « moi & les autres » s'inscrit dans une stratégie cohérente et durable de prévention de la violence urbaine. Rapports sociaux plus flous et complexes, modification du seuil de tolérance et banalisation des épisodes de violence chez les jeunes sont des constats fréquents dans la pratique des professionnel-le-s du social. La Ville de Lausanne postule que nombre de ces tensions surgissent suite à la difficulté d'accepter la diversité de l'autre et a décidé de lancer une campagne d'éducation fondée sur le concept d'altérité. Celui-ci implique d'accepter l'autre et de le reconnaître dans sa différence, qui peut revêtir de multiples formes. La campagne s'adresse à l'ensemble de la population lausannoise ; l'enfance et la jeunesse en constituent le pivot central. De septembre 2012 à juin 2013, une cohérence d'actions portées par le tissu institutionnel et associatif lausannois permet la confrontation des représentations et des valeurs liées au genre, à l'âge et à la culture de chacun et chacune. Cette campagne de prévention est conçue comme le complément naturel aux mesures spécifiques de prévention de la violence des jeunes mises en place à Lausanne.

Une action de cette campagne est la venue de Pascal le Grand Frère, protagoniste d'un magazine de société diffusé par une chaîne de télévision française privée. Cette venue a été possible grâce aux contacts que les corps de police de Neuchâtel et Lausanne ont eus avec cette personne. Par ailleurs Pascal Soetens, le Grand Frère, est intervenu le 9 avril 2011 à Neuchâtel dans un contexte similaire à Lausanne. Cette action se veut complémentaire à d'autres, portées par le tissu institutionnel et associatif lausannois. Finalement cette démarche coup de poing permet une réceptivité immédiate des messages éducatifs simples de Pascal, animateur sportif et ancien directeur d'un service jeunesse dans l'Oise en France.

La personnalité de Pascal Soetens et ses interventions ont retenu l'attention du comité de pilotage de la campagne qui les a trouvées intéressantes et stimulantes. Ses remarques en matière d'éducation sont fondées et cohérentes. Avec sa venue, le comité a comme objectifs de médiatiser la campagne et toucher une large population afin de les informer de la campagne et de les y sensibiliser.

Réponses aux questions posées

La Municipalité répond comme suit aux questions posées :

Question 1 : Le choix d'une personne qui ne connaît manifestement pas notre tissu socio-économique et culturel n'a-t-il pas été une erreur d'appréciation ?

Non, dans la mesure où les messages éducatifs transcendent les frontières. Il a su toucher les jeunes de l'OPTI. Ses allusions aux stéréotypes suisses sont une adaptation judicieuse au public type qu'il avait en face de lui le matin. Les jeunes de l'OPTI ne se sont pas sentis froissés et au contraire plutôt considérés d'être un peu différents.

Question 2 : *A-t-on cherché dans notre région une personne capable de traiter de cette problématique ?*

Le comité de pilotage de la campagne étudie les projets déposés. Celui-ci, proposé par le chef de la brigade de la jeunesse du corps de Police, puis reprise par le comité de pilotage de la campagne, s'appuyait sur la présence de M. Soetens. D'autres projets font intervenir des professionnels de l'éducation et de l'animation de Suisse romande.

Questions 3 et 4 : *Si oui, quel a été le résultat des démarches ? Si non, pourquoi ?*

Voir réponse à la question 2.

Question 5 : *Combien la Ville a-t-elle déboursé pour financer cette opération (honoraires, frais de déplacement et d'hôtel du « Grand Frère ») ?*

Environ 5'000 francs (y compris les honoraires de l'800 francs, les repas, les transports, l'hôtel pour deux personnes, la communication autour de l'événement de l'600 francs).

Ce montant est considéré comme raisonnable et reflète les bonnes relations que nous avons tissées avec Pascal le Grand Frère.

Question 6 : *L'OPTI étant un organisme cantonal, le Canton a-t-il participé à ces frais ?*

Le « Grand Frère » a été invité pour participer à une conférence publique. Celle-ci s'est déroulée au cinéma le Capitole et a attiré plus de 350 personnes. M. Soetens a accepté d'intervenir durant la journée et a offert trois prestations, aux classes de l'OPTI, aux jeunes du Centre pour adolescents de Valmont et aux travailleurs sociaux hors-murs de la Ville de Lausanne. Aucune participation financière n'a été demandée à ces institutions.

La Municipalité estime avoir ainsi répondu aux questions de Madame l'interpellatrice.

Ainsi adopté en séance de Municipalité, à Lausanne le 13 décembre 2012.

Au nom de la Municipalité

Le syndic :
Daniel Brélaz

La secrétaire adjointe :
Sylvie Ecklin